GOBEIL & DESBIENS CPA

2465, rue Saint-Hubert
Jonquière (Qc) G7X 5M7
418.547.7701
info@gdcpa.ca

ASSOCIATION SPORTIVE MARS-MOULIN INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 NOVEMBRE 2025

GOBEIL & DESBIENS CPA

2465, rue Saint-Hubert
Jonquière (Qc) G7X 5M7
418.547.7701
info@gdcpa.ca

ASSOCIATION SPORTIVE MARS-MOULIN INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 NOVEMBRE 2025

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
État des résultats	4
État de l'évolution des actifs nets	5
Bilan	6

2465, rue Saint-Hubert
Jonquière (Qc) G7X 5M7
418.547.7701
info@gdcpa.ca

État des flux de trésorerie 7

Notes complémentaires 8 - 11

GOBEIL & DESBIENS CPA

2465, rue Saint-Hubert
Jonquière (Qc) G7X 5M7
418.547.7701
info@gdcpa.ca

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Association Sportive Mars-Moulin inc.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Association Sportive Mars-Moulin inc., qui comprennent le bilan au 30 novembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Association Sportive Mars-Moulin inc. au 30 novembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Gobeil & Desbiens CPA Inc.

Par Sébastien Desbiens, CPA auditeur

Jonquière, le 9 mars 2026

ASSOCIATION SPORTIVE MARS-MOULIN INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2025

(non audité)

	2025	2024
PRODUITS		
Subventions gouvernementales	69 429 $	100 250 $
Subventions d'organismes	20 414	19 877
Subventions d'entreprises privées	24 417	23 932
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	7 500	7 500
Droits de passage, forfaits et camping	261 573	251 313
Revenus de location	5 830	8 202
	389 163	411 074
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	219 828	188 121
Taxes et permis	9 077	8 134
Assurances	16 383	14 691
Programme de partenariats	40 410	84 124
Honoraires	8 836	12 424
Poste d'accueil	2 089	2 062
Congrès, déplacements et représentation	7 211	8 432
Frais bancaires	7 025	6 447
Télécommunications	7 337	8 452
Matériel roulant	10 856	9 945
Publicité et promotion	10 061	4 323
Cotisations et dons	7 603	6 982
Entretien et réparations	34 701	78 631
Amortissement des immobilisations corporelles	8 082	14 415
	389 499	447 183
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	(336)	(36 109)
AUTRES PRODUITS (CHARGES)		
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	(3 004)	-
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(3 340) $	(36 109) $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION SPORTIVE MARS-MOULIN INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2025

(non audité)

	Investi aux immobilisations	Non affecté	2025 Total	2024 Total
SOLDE AU DÉBUT	36 706 $	33 257 $	69 963 $	106 072 $
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(3 585)	245	(3 340)	(36 109)
Investissement net en immobilisations	3 900	(3 900)	-	-
SOLDE À LA FIN	37 021 $	29 602 $	66 623 $	69 963 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION SPORTIVE MARS-MOULIN INC.

BILAN

30 NOVEMBRE 2025
(non audité)

	2025	2024
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	5 048 $	6 828 $
Débiteurs (note 3)	45 460	74 200
Frais payés d'avance	8 473	10 817
	58 981	91 845
Immobilisations corporelles (note 4)	43 897	51 082
	102 878 $	142 927 $
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	29 379 $	58 588 $
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	6 876	14 376
	36 255	72 964
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	37 021	36 706
NON AFFECTÉ	29 602	33 257
	66 623	69 963
	102 878 $	142 927 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

ASSOCIATION SPORTIVE MARS-MOULIN INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2025

(non audité)

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(3 340) $	(36 109) $
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 081	14 415
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	3 004	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(7 500)	(7 500)
	245	(29 194)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	1 875	44 165
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	2 120	14 971
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 500)	-
Immobilisations corporelles	-	(840)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	600	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 900)	(840)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 780)	14 131
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début	6 828	(7 303)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	5 048 $	6 828 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), assure la gestion d'une zone d'exploitation contrôlée de chasse et pêche et fait la promotion des activités sportives récréotouristiques sur le téritoire de la zone d'exploitation contrôlée sous le nom d'Association Sportive Mars-Moulin inc. Il est un organisme sans but lucratif enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Produits de location

Les produits de location sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée des ententes lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Par conséquent, la différence entre les produits de location comptabilisés de façon linéaire et les produits de location qui sont effectivement reçus des locataires est comptabilisée à titre de montant à recevoir.

Droits de passage, forfaits et camping

Les revenus de droits de passage, de forfaits et de camping sont constatés lorsqu'il y a preuve convaincante d'un accord, que le service a été rendu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	**Taux et période**
Bâtiment	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Matériel roulant	Dégressif	20 %

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

3. DÉBITEURS

	2025	**2024**
Comptes clients	629 $	2 377 $
Subventions à recevoir	44 831	67 309
Taxes de vente à recevoir	-	4 514
	45 460 $	74 200 $

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025			2024
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur nette**	**Valeur nette**
Terrain	38 946 $	- $	38 946 $	38 946 $
Bâtiment	120 483	120 483	-	5 806
Mobilier de bureau	3 919	2 793	1 126	1 407
Matériel roulant	4 500	675	3 825	4 923
	167 848 $	123 951 $	43 897 $	51 082 $

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 25 000 $, porte intérêt au taux préférentiel plus 5,25 % (9,70 %, 10,45 % en 2024) et est renégociable en avril 2026.

6. CRÉDITEURS

	2025	**2024**
Comptes fournisseurs et frais courus	4 646 $	43 321 $
Salaires et charges sociales à payer	22 093	15 267
Taxes de vente à remettre	2 640	-
	29 379 $	58 588 $

Au 30 novembre 2025, les sommes à remettre à l'État totalisent 23 447$ (13 419$ au 30 novembre 2024).

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports ayant servi à l'acquisition de bâtiments. Les variations survenues dans le solde d'apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2025	**2024**
Solde au début	14 376 $	21 876 $
Amortissement de l'exercice	(7 500)	(7 500)
Solde à la fin	6 876 $	14 376 $

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux subventions gouvernementales à recevoir et aux comptes clients..

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.